

DÉPARTEMENT : SAVOIE

ARRONDISSEMENT : ST JEAN DE MAURIENNE

COMMUNE : ALBIEZ LE JEUNE

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU VENDREDI 10 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt, le dix du mois de juillet à treize heures trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en séance publique en mairie, sous la présidence de M. Jean-Marc BLANGY, Maire.

PRÉSENTS : MMES et MM BLANGY Jean-Marc, PERNET Florian, BRUNET Michel, DUQUESNOIS Olivier, GORRE Alfred, BASSO Philippe, FARCE Xavier, BETRANCOURT Brigitte.

EXCUSÉS : GACHET Edith (procuration à BASSO Philippe),
JULLIEN Jean-Charles (procuration à GORRE Alfred).

ABSENTS : GORRE Xavier.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. PERNET Florian.

ORDRE DU JOUR

1. Désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants au sein du collège électoral qui sera chargé de procéder à l'élection des sénateurs (1 titulaire et 3 suppléants)

1 – DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS DES CONSEILS MUNICIPAUX ET DE LEURS SUPPLÉANTS AU SEIN DU COLLÈGE ÉLECTORAL QUI SERA CHARGÉ DE PROCÉDER À L'ÉLECTION DES SÉNATEURS (1 TITULAIRE ET 3 SUPPLÉANTS)

➤ DÉLÉGUÉ TITULAIRE

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

1^{er} tour de scrutin

Nombre de bulletins : 10

À déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : 2

Suffrages exprimés : 8 - Majorité absolue : 5

A obtenu Monsieur Jean-Marc BLANGY : 8 (huit) voix

A été proclamé élu au premier tour et a déclaré accepter le mandat.

➤ SUPPLÉANTS

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

1^{er} tour de scrutin

Nombre de bulletins : 10

À déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : 1

Suffrages exprimés : 9 - Majorité absolue : 5

A obtenu Monsieur Michel BRUNET : 9 (neuf) voix

A été proclamé élu au premier tour et a déclaré accepter le mandat.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

1^{er} tour de scrutin

Nombre de bulletins : 10

À déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : 2

Suffrages exprimés : 8 - Majorité absolue : 5

A obtenu Monsieur Florian PERNET : 8 (huit) voix

A été proclamé élu au premier tour et a déclaré accepter le mandat.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

1^{er} tour de scrutin

Nombre de bulletins : 10

À déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : 4

Suffrages exprimés : 6 - Majorité absolue : 4

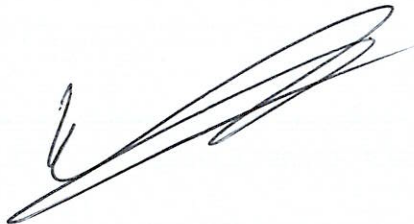
A obtenu Madame Edith GACHET : 6 (six) voix

A été proclamée élue au premier tour et a déclaré accepter le mandat.

La séance est levée à 14 h 30.

Le Secrétaire de séance

M. Florian PERNET



Le Maire,

M. Jean-Marc BLANGY

